

EXEMPLES D'UTILISATION DE SITES RESSOURCES :

Les exemples sont pris dans le domaine de l'art contemporain.

1^{ère} utilisation : LES SIGNETS / FAVORIS / BOOKMARKS

Au cours de recherches sur le web, j'ai trouvé un jour le site de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal :



Sur ce site, on trouve un répertoire de ressources en art contemporain.

Le premier réflexe à avoir lorsque l'on trouve un site ressource, c'est de mettre un signet (appelé favori avec le navigateur Internet Explorer ou bookmark) sur cette page.



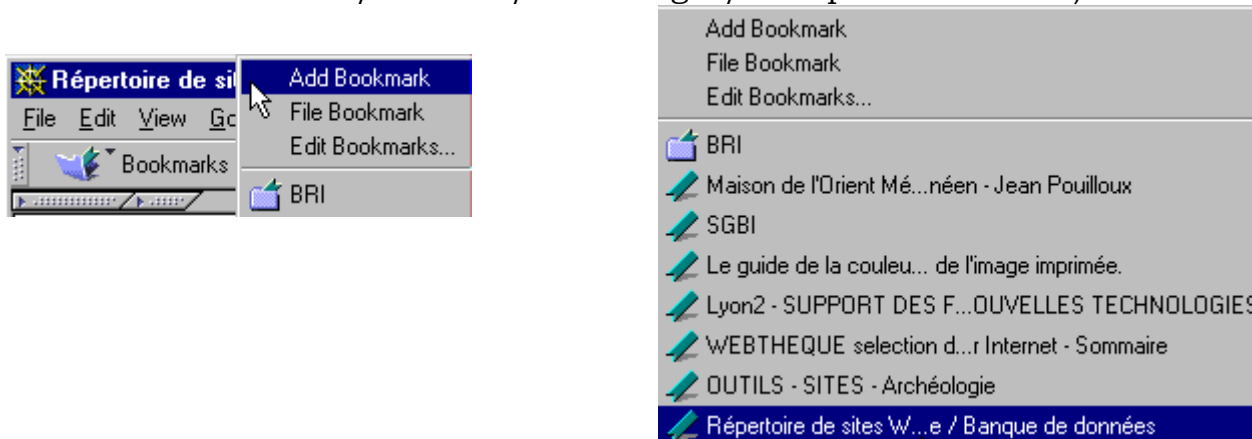
Comment mettre un signet :

Exemple, sur le site de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal, si ce qui m'intéresse c'est l'art en général ou plusieurs rubriques : le point d'entrée du répertoire de ressources est à mémoriser ; mais si je cherche souvent des informations dans le domaine de l'Histoire de l'Art, c'est sur la page de ressources de ce domaine que je mets mon signet. Quand je suis sur la page intéressante :

Signets > Ajouter un signet :



Il se met en bas de ma liste de signets avec pour intitulé le titre d'origine du document tel qu'il existe sur le serveur Web (titre de la fenêtre, ici sur fond bleu sombre : "Répertoire de sites Web: Histoire de l'art / Théorie / Muséologie / Banque de données")



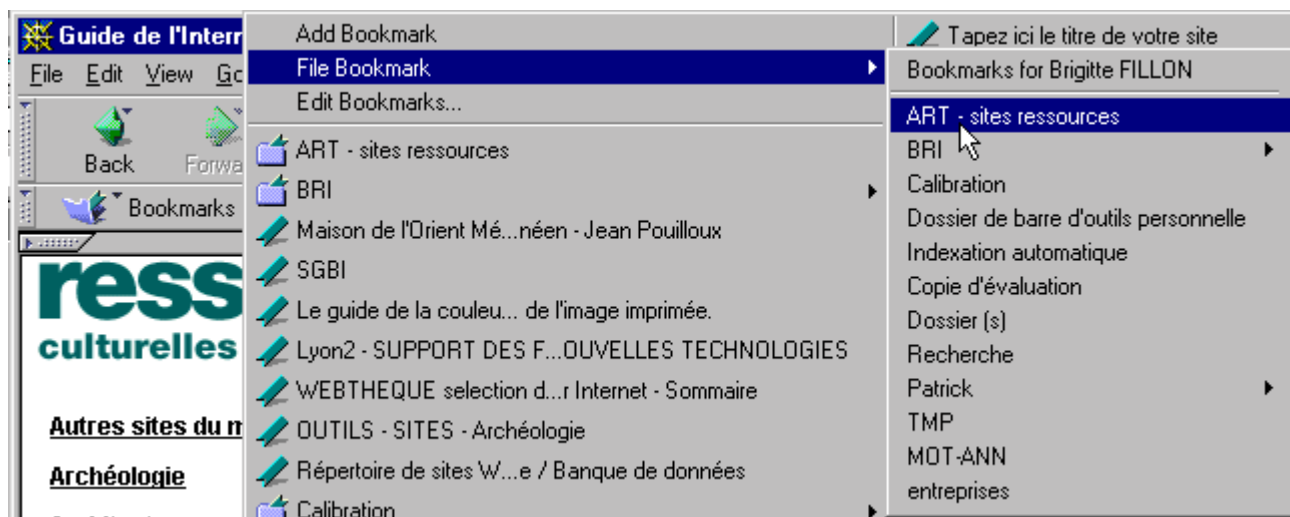
Classement des signets :

Le mieux est de classer ses signets directement dans des dossiers (répertoires) par thèmes : je me suis fait dans mes signets (par le menu Gestion de signets avec Netscape) un dossier "ART – sites ressources". Quand je trouve un site intéressant je le classe directement dans ce dossier :

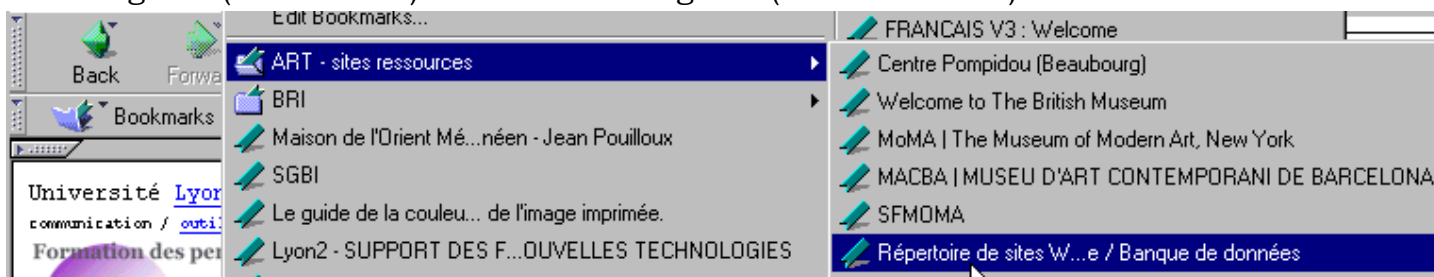
Exemple pour le portail culturel du Ministère de la Culture c'est une mine d'accès à des ressources :



Pour mettre ce site en signet directement dans mon dossier "ART – sites ressources" :



Signets (Bookmarks) > Dossiers de signets (File Bookmark) > ART – sites ressources



Quand j'aurais besoin d'accéder à ce site, je trouverai son signet d'accès dans ce classeur :

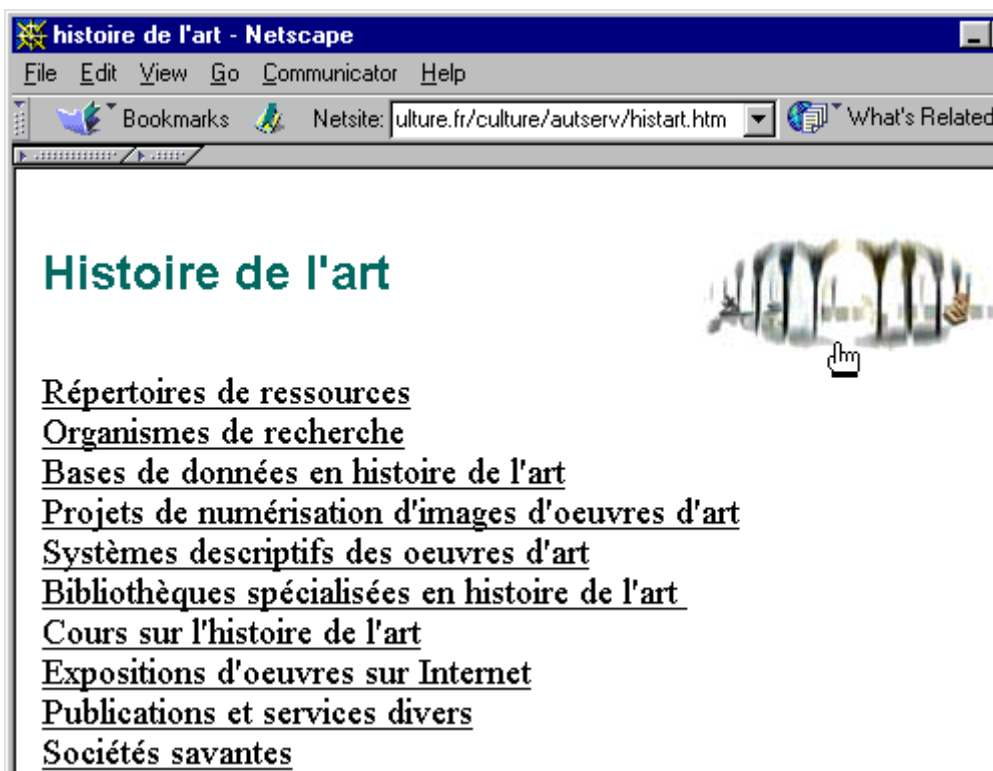
Sur quelle page mettre mon signet ?

Sur les sites qui sont, pour vous, des sites de ressources Web, il est important de bien choisir la page du site sur laquelle vous mettez le signet. Il ne faut pas trop les multiplier sinon vous allez vite avoir trop de signets sur votre poste et de la difficulté à vous retrouver dans vos signets.

Pour reprendre l'*exemple* du Portail du site du Ministère de la culture :

Vous pouvez mettre le signet sur la page "Ressources culturelles" ou sur une plusieurs des rubriques internes : art contemporain, design, histoire de l'art, marché de l'art, musées, etc.

Si vous travaillez essentiellement avec la rubrique "histoire de l'art", il est préférable de mettre un signet directement sur la page d'Histoire de l'art. A partir de cette page, vous pourrez toujours retrouver le menu des "Ressources culturelles" en cliquant sur l'image qui représente le portail culturel quand vous cherchez des informations sur un autre thème :



Le choix dépend donc :

- De la structure du site web qui vous intéresse :
 - ❖ si c'est l'ensemble du site, il est souvent préférable de mettre le signet non pas sur la page d'accueil du site mais sur le plan du site qui permet généralement d'avoir un aperçu plus rapide du contenu du site. On peut toujours revenir à la page d'accueil du site en cas de besoin à partir du plan ;
 - ❖ si c'est la sélection de sites web faite par ce site et qu'il y en a beaucoup : sur la page de cette sélection
- De votre travail : d'une personne à l'autre, ce n'est pas forcément la même page du site qui sera la plus efficace en signet

RAPPEL : les signets sont le fruit de vos recherches multiples et souvent longues, au fil du temps, ils sont donc précieux pour vous : il est très fortement recommandé, comme pour toutes les données informatiques, de les sauvegarder (sur différentes disquettes, des CD, d'autres disques, ...) en cas de problème soudain sur votre poste de travail.

Cf sauvegarde des signets, voir les supports de formation WEB 1 [<http://www.univ-lyon2.fr/sentiers/formation/WEB1>] et WEB 2 [<http://www.univ-lyon2.fr/sentiers/formation/WEB2>]

2ème type d'utilisation : ENREGISTREMENT DU DOCUMENT SUR VOTRE MICRO :

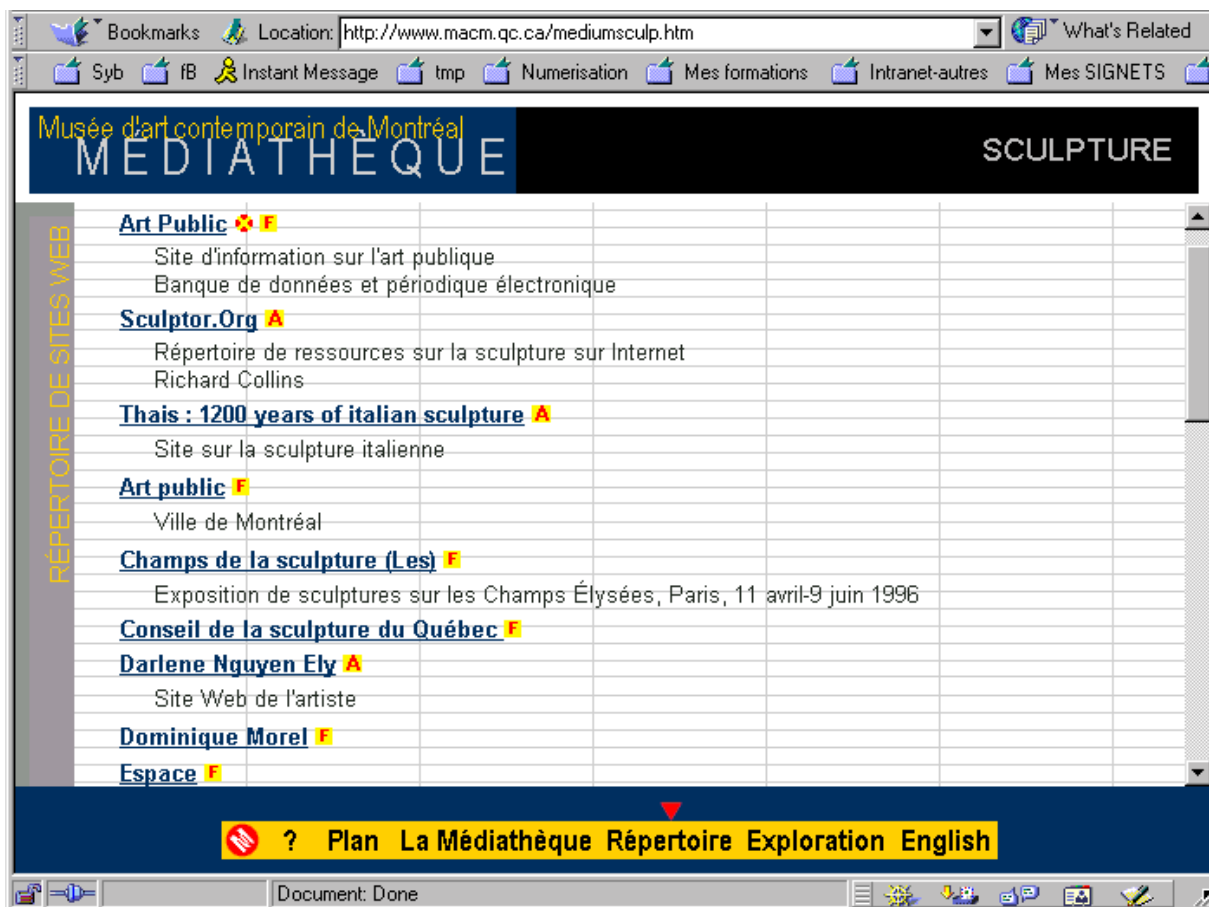
Si une liste de sites, dans un domaine particulier, nous est très souvent utile nous pouvons enregistrer sur notre disque dur la page qui contient les liens sur d'autres sites de ce domaine: on pourra par la suite ouvrir cette page en local sur notre disque dur (c'est à dire sans connexion au réseau).

➤ les liens sur des sites extérieurs fonctionnent la plupart du temps même si le page de départ est sur votre disque dur (et non plus sur le serveur d'origine, ici le serveur du site de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal).

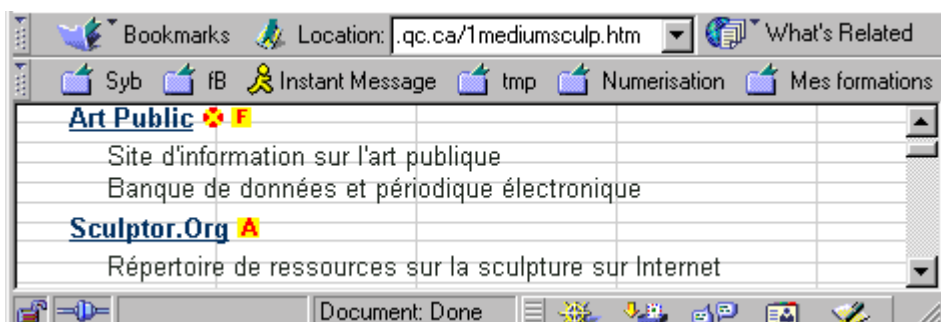
Isoler la page à mémoriser :

Exemple : si la discipline "sculpture" m'intéresse, je me connecte sur la page de cette discipline /medium :

Je vois que cette page est réalisée sous forme de cadres (cadre ou frame ou multifenêtre) (cf formation WEB niveau 1



: <http://www.univ-lyon2.fr/sentiers/formation/WEB1>) ; il faut que j'enregistre le contenu du cadre qui m'intéresse (actuellement, dans mon exemple, celui qui est sur fond blanc). Je clique sur ce cadre pour faire apparaître le menu contextuel (clic bouton droit de la souris sur PC, clic prolongé sur Mac dans le menu je choisis "ouvrir le cadre dans une nouvelle fenêtre" :



j'ai alors isolé la page qui m'intéresse (c'est à dire le document HTML) .

Je peux l'enregistrer sur le disque dur de mon micro :

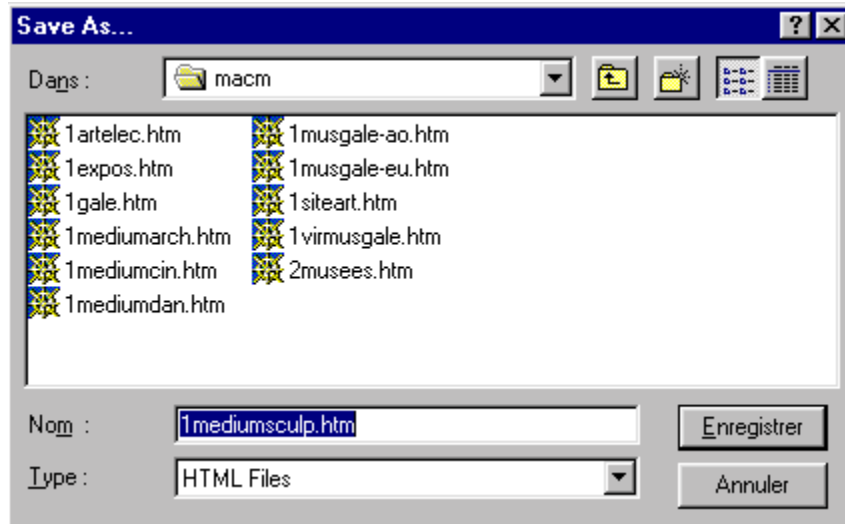
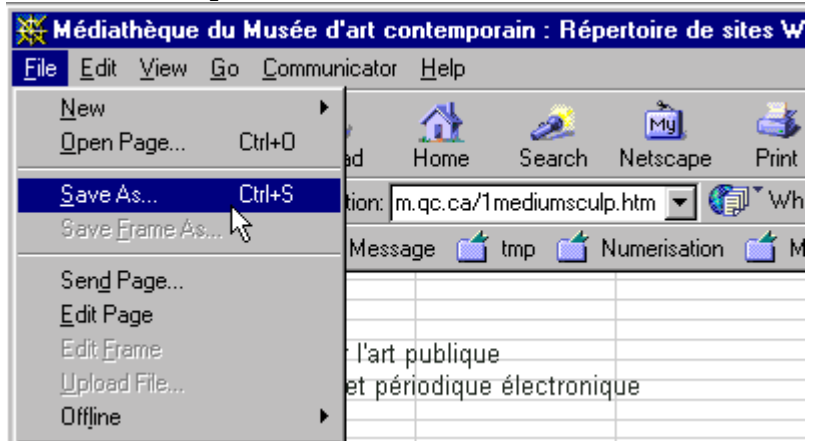
Enregistrer la page sur mon micro :

C'est un enregistrement classique de document : je vais enregistrer une copie du document que je suis en train de consulter sur le disque dur de mon ordinateur.

Dans le menu Fichier de votre logiciel de navigation sur le Web, choisir Enregistrer sous ... :

La boîte de dialogue habituelle s'ouvre pour déterminer :

- Le nom que vous voulez donner au document : par défaut il garde le nom du document tel que l'original sur le serveur Web d'origine (dans mon exemple : 1mediumsculp.htm);



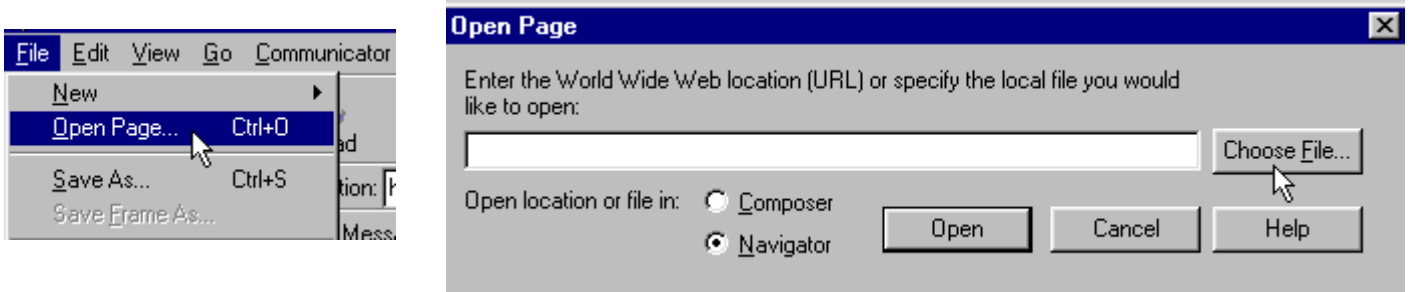
- L'emplacement, sur le disque dur de votre micro, où vous voulez enregistrer le document

Une fois que vous avez déterminé ces éléments, vous cliquez sur le bouton Enregistrer pour enregistrer effectivement le document sur votre micro.

Vous avez alors sur votre poste, à l'emplacement que vous avez choisi, une copie du document que vous consultiez sur le serveur Web.

Consulter en local (sur votre micro) la page enregistrée :

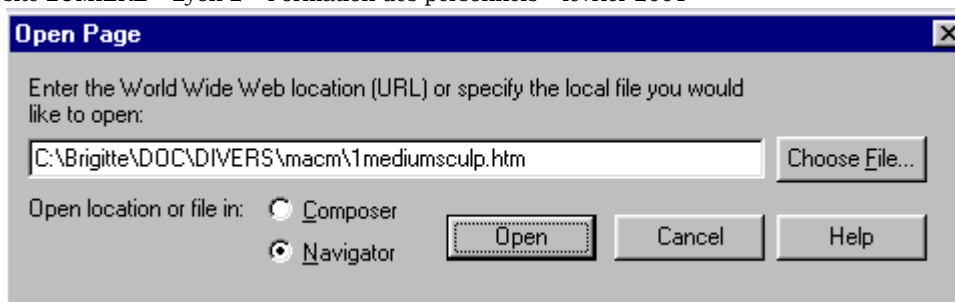
Pour ouvrir cette copie du document (donc hors connexion réseau), vous utilisez votre navigateur Web : Vous choisissez sur votre disque dur le document copié :



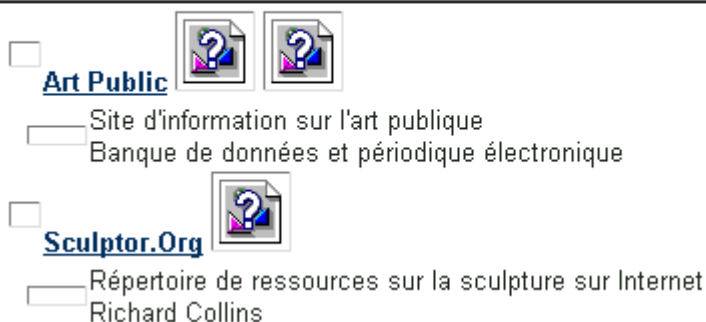
- Se déplacer dans le disque dur de votre micro pour vous positionner dans le répertoire où vous l'avez enregistré (emplacement)
- Le sélectionner parmi la liste des documents ; s'il n'apparaît pas (sur un PC) : dans la liste des types, choisir "fichier HTML" pour faire apparaître uniquement les fichiers de type HTML ou "tous les fichiers" pour avoir apparaître la liste de tous les fichiers du répertoire donc y compris les fichier au format HTML.

Vous l'ouvrez avec votre navigateur web.

(Recopies d'écran :
avec Navigateur
Netscape Navigator sur
PC).

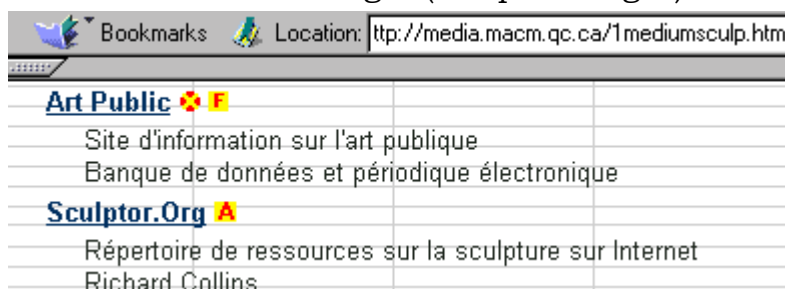


Quand vous consultez avec votre navigateur un document HTML de votre disque dur :
Dans la zone d'adresse (Location), l'URL commence par "file:/// " et non pas "http:/"
comme pour un document en ligne ;

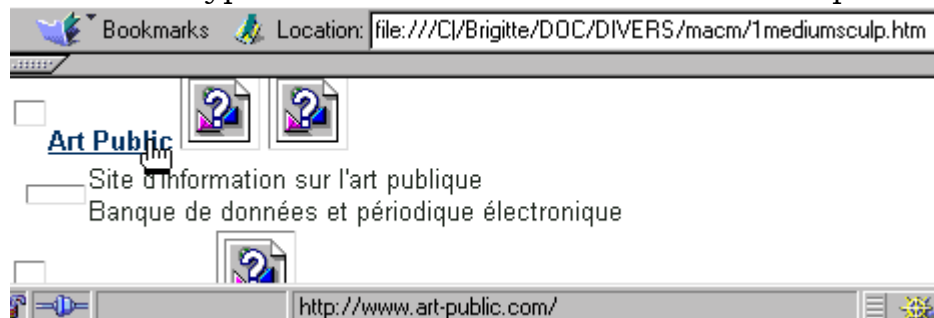


Les images intégrées au
texte sur le document en
ligne n'apparaissent pas sur
le document local : elles sont
remplacées par l'icône
d'image par défaut de votre
navigateur. En fait, votre
navigateur repère qu'il y a
normalement une image à
afficher mais il ne trouve pas
l'image donc il ne peut pas

l'intégrer. Dans mon exemple, la page sur le site avait des images (des petits logos) :



Les rubriques de liens sur des sites Web véhiculent l'adresse complète (URL) du site distant
et les liens hypertextes restent donc valides même à partir de la page de "selection de liens"



enregistrée en local sur votre
micro : vous pouvez vous
connecter en ligne sur les
différents sites référencés
depuis la page locale
simplement en cliquant sur le
lien.

Intérêt de l'enregistrement d'une page sur votre micro :

- Vous consultez la page sans connexion réseau autant de fois que vous voulez
- ATTENTION :
- C'est une copie de document au moment de votre consultation : si le document est modifié sur le serveur par la suite, vous ne verrez pas les nouvelles mises à jour.